



Séance du 4 février 2016 à 19 heures

Commune de Cahors -- Salle des Congrès -- Espace Bessières

*Aujourd'hui, quatre février deux mille seize, le Conseil communautaire du Grand Cahors, s'est réuni dans la Commune de Cahors -- Salle des Congrès -- Espace Bessières*

Etaient présents :

55 titulaires dont 10 possédant une procuration  
10 suppléants dont 0 possédant une procuration

• TITULAIRES :

ARCAMBAL  
BOISSIERES  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

Mme TEULIERES Marcelle  
M. PARNAUDEAU Willy,  
M. RAFFY Gilles,  
M. SEGOND Dominique,  
M. VAYSSOUZE-FAURE Jean-Marc, M. MUNTE Serge, Mme LASFARGUES Geneviève, M. SIMON Michel, Mme BOUIX Catherine, M. SAN JUAN Alain, Mme BOYER Noëlle, M. TESTA Francesco, Mme HAUDRY Sabine, M. COLIN Henri, M. DELPECH Bernard, Mme LOOCK Martine, Mme BONNET Catherine, Mme RIVIERE Brigitte, Mme EYMES Isabelle,  
M. TILLOU José,  
M. DUJOL Jean-Paul,  
M. TAILLARDAS Claude, M. VAZ Victor,  
M. PEYRUS Guy,  
M. JOUCLAS Guy, M. FOURNIER Christian,  
Mme LANES Bénédicte, M. TREIL Jean,  
M. PETIT Jean, Mme BOURDARIE Paulette,  
Mme VALETTE Roselyne,  
M. GUILLEMOT Jean-Luc,  
M. MOLINIE Romuald,  
M. JARRY Daniel,  
Mme ARNAUDET Véronique, M. CORMANE Jean-Pierre,  
M. NOUAILLES Serge,  
M. MOUGEOT Jean-Paul, Mme VANBESIEEN Joëlle,  
Mme SIMON-PICQUET Agnès,  
M. PRADDAUDE Jean-Paul,  
M. GALTHIE Jean-Noël,  
Mme DESSERTAINE Brigitte,  
M. MARRE Denis, Mme ROUAT Géraldine, M. STEVENARD Daniel,  
Mme LAPORTE-CAVELLE Véronique, M. LIAUZUN Christian,  
M. MIQUEL Gérard,  
M. FIGEAC Philippe,  
M. BORIES Olivier,  
M. FERNANDEZ Pierre,  
M. PECHBERTY Jean-Jacques,  
M. LAVOUR Pascal,  
M. ANNES Jean-Pierre,

CAILLAC  
CALAMANE  
CATUS  
CIEURAC  
CRAYSSAC  
DOUELLE  
ESPERE  
FONTANES  
FRANCOULES  
GIGOUZAC  
LABASTIDE MARNHAC  
LAMAGDELAINE  
LAROQUE DES ARCS  
LE MONTAT  
LES JUNIES  
MECHMONT  
MONTGESTY  
NUZEJOULS  
PRADINES

ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY  
ST MEDARD  
TOUR DE FAURE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE

• SUPPLEANTS :

BOISSIERES  
CIEURAC  
COURS  
FONTANES  
LAROQUE DES ARCS  
MAXOU  
MONTGESTY  
ST PIERRE LAFUEILLE  
TOUR DE FAURE  
VERS

Mme GARRIGOU Isabelle,  
M. GARD Michel,  
M. MOLESIN Jean-Pierre,  
M. PLANAVERGNE Jean-François,  
M. BONNEMERE Jean-Claude,  
M. VIVIER Jean-Luc,  
M. LEFEBVRE Jean-Yves,  
M. BONNET Frédéric,  
M. EYROLLE Jean-Louis,  
M. GILES Jérôme,

Etaient excusés ou absents :

ARCAMBAL  
BOUZIES  
CABRERETS  
CAHORS

CAILLAC  
CALAMANE  
COURS  
FRANCOULES  
GIGOZAC  
LABASTIDE DU VERT  
LABASTIDE MARNHAC  
LES JUNIES  
LHERM

MAXOU  
MECHMONT  
MERCUES

NUZEJOULS  
PONTCIRQ  
ST CIRQ LAPOPIE  
ST DENIS CATUS  
ST GERY  
ST MEDARD  
ST PIERRE LAFEUILLE  
TRESPoux-RASSIELS  
VALROUFIE  
VERS

## 22 titulaires - 16 suppléants

M. LABRO Didier (procuration à Mme TEULIERES),  
Mme MARMIESSE Yvette,  
M. PAULIN Peter,  
Mme LAGARDE Geneviève, M. BOUILLAGUET Vincent (procuration  
à M. MUNTE), Mme FAUBERT Françoise (procuration de M.  
SIMON), M. SINDOU Géraud (procuration à M. VAYSSOUZE-  
FAURE), Mme LENEVEU Hélène (procuration à Mme BONNET),  
Mme DUPLESSIS-KERGOMARD Elise, M. COUPY Daniel  
(procuration à M. COLIN), M. MAFFRE Jean-Luc (procuration à  
Mme RIVIERE), M. DEBUISSON Guy, Mme LE QUENTREC Yannick,  
M. BRIS René,  
M. FAURE Jean-Pierre,  
Mme FOURNIER-BREUILLE Martine,  
M. COMBET Gil,  
M. OUVRARD François,  
M. CANCEIL Philippe, Mme SOLIVERES Hélène,  
Mme CALMON-LAGARRIGUE Marie,  
M. BARDINA Fabien,  
M. REIX Jean-Albert (procuration à Mme SIMON-PICQUET), Mme  
SALANIE Jacqueline,  
M. SABOT Aimé,  
M. PONS Stéphane,  
M. DIZENGREMEL Ludovic (procuration à Mme LANES), Mme  
RIVIER-DELFAU Isabelle,  
M. BESSEDE Arnaud,  
M. CHATAIN Thierry, M. SOULIER Yves,  
M. DECREMPS Frédéric,  
M. RAFFY Bernard,  
M. BERNIOT Pierre-Jacques,  
M. RIGAL Serge,  
M. GILBERT Joël,  
M. DIOT Fabrice (procuration à M. LAVAU),  
M. NICOLAON Patrick,  
M. HEE Gérard,

Secrétaire de séance :

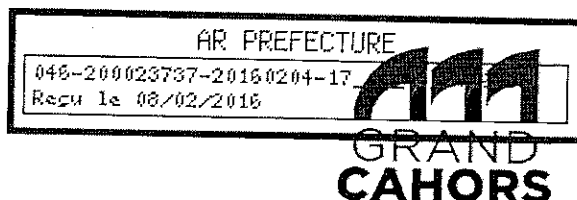
M. Romuald MOLINIE,

L'ordre du jour appelle l'affaire suivante :

Service : Collecte des déchets

Convention de partenariat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte  
des déchets – Avenue Jean Jaurès à Cahors

A été adopté à l'Unanimité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONSS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU GRAND CAHORS

Séance du 4 février 2016  
Rapporteur : Agnès SIMON-PICQUET

Rédacteur : Caroline CARIOU  
Service : Collecte des déchets

Objet : Convention de partenariat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte des déchets – Avenue Jean Jaurès à Cahors

Mesdames, Messieurs,

Les ensembles de logements collectifs doivent être dotés de locaux dédiés au stockage des déchets sur l'emprise de leur propriété. Les locaux prévus dans le projet de Lot Habitat avenue Jean Jaurès sont trop exigus pour y entreposer l'ensemble des conteneurs. En outre, Lot Habitat n'a pas les moyens humains suffisants pour rentrer et sortir les conteneurs sur la voie publique suivant le rythme des collectes.

Ainsi, la Ville de Cahors accepte que les conteneurs du projet de Lot Habitat soient stockés de l'autre côté de la route sur le domaine public et fassent l'objet d'un aménagement, sous réserve que Lot Habitat participe au financement des travaux.

La réalisation de cet aménagement sera assurée par le Grand Cahors, compétent en matière de collecte des déchets. Pour des raisons techniques et esthétiques, la solution de conteneurs enterrés dédiés aux résidences de Lot Habitat, au Foyer des Jeunes Travailleurs, à la Médiathèque ainsi qu'aux riverains immédiats est celle retenue d'un commun accord. Le Grand Cahors fait le choix de mettre en place deux conteneurs enterrés, l'un pour les ordures ménagères et l'autre pour les emballages recyclables.

Le plan de financement est le suivant :

Montant total TTC de l'opération	31 740 €
Part du Grand Cahors TTC	15 870 €
Part de Lot Habitat TTC	15 870 €

J'ai donc l'honneur de proposer à notre assemblée :

- a- D'autoriser la signature de la convention de partenariat entre la Ville de Cahors, le Grand Cahors et Lot Habitat pour la prise en charge de travaux d'aménagement d'un point de collecte des déchets – Avenue Jean Jaurès à Cahors, ci annexée ;
- b- D'autoriser M. le Président ou son représentant à prendre toutes dispositions et à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de cette délibération ;

AR PREFECTURE
046-200023737-20160204-17_04_02_2016-DE
Reçu le 03/02/2016

- c- D'inscrire au budget 2016, opération n° 10 le montant de la participation du Grand Cahors selon les modalités du plan de financement susvisé.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire adopte les propositions du rapporteur.

Pour extrait certifié conforme.



Le Président,

Jean-Marc VAYSSOUZE-FAURE

"La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication."